

Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL
de MONTMAIN 04 février 2022 à 20 h Salle des fêtes de Montmain

Convocation du 04.02.2022

Étaient Présents : SAGRANGE Bernard, TRULLARD Samuel, PEREZ Valérie, POLLIART Dominique, LETEURTOIS Anita, TAOIKALI Anli, ROUSSEAU Fabrice, FAIVRE Jean-François, RICHARD Laurent.

Absent excusé : DECHAUD Martine, CHAVATTE Sophie

Approbation du compte rendu de la réunion du 28/10/2021

Délibération 1 : Nomination agent recenseur.

Monsieur TRULLARD 1^{er} adjoint indique que Mme ASPESANI Claude a accepté les fonctions d'agent recenseur. Il convient de fixer sa rémunération.

Monsieur le 1^{er} adjoint indique que l'Etat verse à la Commune la somme de 274 € pour faire face aux frais engendrés par le recensement. Il propose de reverser intégralement cette somme à Mme ASPESANI.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide de fixer à 274 € brut la rémunération forfaitaire de l'agent recenseur pour la réalisation de toutes les tâches liées au recensement 2022 de la population entre le 7 février et le 19 février 2022 .

Délibération 2 : Travaux plateforme de demi-tour pour le camion poubelle.

Mr TRULLARD 1^{er} adjoint informe : Afin que le camion de ramassage d'ordures ménagères puisse faire son ½ tour il est nécessaire d'aménager une plate-forme de 7 mètres X 10mètres.

Cette réalisation sera réalisée par la société AS BJC pour un montant de 425€HT et 510€T.T.C.

Après en avoir délibéré l'unanimité le Conseil Municipal ACCEPTE la réalisation des travaux et DECIDE de retenir la société AS BJC.

QUESTIONS DIVERSES :

Mr TRULLARD indique qu'il serait bien de commencer à songer aux futurs travaux à faire dans la commune

Il est rappelé que les élections présidentielles se dérouleront le 10 et 24 avril 2022 et que les législatives le 12 et 16 juin 2022.

La séance est levée à 20h30.